

Communiqué de l'Association Enseignement Public et Informatique (EPI)

À la rentrée 2012, l'enseignement de spécialité optionnel « Informatique et Sciences du numérique » sera proposé aux lycéens de terminale de la filière générale scientifique. L'association Enseignement Public et Informatique, dont chacun sait l'engagement et les nombreuses initiatives prises depuis des années en faveur de cette discipline scolaire (*) se réjouit de cette création. Pour l'EPI, depuis sa fondation en 1971, l'utilisation des ressources informatiques dans les différentes disciplines et l'enseignement de l'informatique sont deux démarches indispensables et complémentaires.

Le projet de programme comporte quatre grandes parties qui sont les domaines fondamentaux de la science informatique : Représentation de l'information, Algorithmique, Langages et programmation, Architectures matérielles (ordinateur, réseaux, initiation à la robotique). Les problématiques de nature sociétale, comme l'introduction aux questions de propriété intellectuelle et les licences logicielles, partie intégrante du programme, sont ancrées dans les contenus scientifiques.

Un certain nombre d'enseignants sont dès maintenant disponibles mais la réussite durable de cet enseignement passe par la formation de nouveaux enseignants. Plusieurs académies ont déjà mis en place des formations, d'autres devraient suivre. Des formations à distance peuvent être envisagées. Des ressources pédagogiques seront mises en ligne à la rentrée 2011. L'EPI y apportera sa contribution. Depuis plusieurs années déjà, elle anime sur son site une rubrique « Enseignement de l'informatique » régulièrement mise à jour (**).

Dans quelques jours, va paraître le manuel pour la formation des professeurs « Introduction à la science informatique » dirigé par Gilles Dowek et édité par le CRDP de Paris. Il sera sous licence Creative Commons (paternité, pas d'utilisation commerciale, pas de modification). Gérard Berry, professeur au Collège de France, membre d'honneur de l'EPI, en a écrit la préface. Il compte dix sept auteurs, dont le président de l'EPI.

Les problématiques afférentes à l'immatériel et à l'informatique sont à la fois nombreuses, diverses et fondamentales. La société ne saurait se dispenser de donner à tous une solide culture générale scientifique en la matière. La création de cet enseignement d'informatique en terminale scientifique est une avancée qui va dans le bon sens.

Association Enseignement Public et Informatique (EPI)

Paris, le 6 juillet 2011

* <http://www.epi.asso.fr/blocnote/blocsom.htm>

** <http://www.epi.asso.fr/revue/iticsom.htm#>